



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DFCPAJI_D2024_0166

**Mise à disposition d'une chambre dans
le logement sis 17 rue Pierre Corneille
dans le cadre de l'hébergement
d'urgence**

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 5°,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°44 du 7 avril 2018 relative à la dépense exceptionnelle d'aide et de secours ;

Considérant qu'en vertu de cette délibération, Madame le Maire peut « décider de la conclusion et de la révision (y compris la résiliation) du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans »,

Considérant qu'il relève de la responsabilité du Maire de pourvoir à l'hébergement d'urgence des usagers dans certaines situations,

Considérant la politique volontariste menée sur ce sujet par la Ville de Tourcoing en concertation avec le Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant qu'à l'occasion des Jeux Olympiques 2024, un manque de disponibilité des nuitées d'hôtel est à prévoir,

Considérant qu'afin de se prémunir de toute difficulté, il a été décidé d'aménager, le temps des Jeux Olympiques 2024, l'ancien logement de fonction sis 17 rue Pierre Corneille à Tourcoing (59200) et ce, afin de le mettre à disposition des personnes devant bénéficier d'un hébergement d'urgence,

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une convention d'hébergement temporaire, expressément exclue du champ d'application de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, avec un Occupant expressément désigné par cette dernière pour la mise à disposition pendant 48H (2 jours calendaires) ou 7 jours (calendaires) d'une chambre au sein de l'ancien logement de fonction sis 17 rue Pierre Corneille à Tourcoing (59200). Elle prendra effet à compter de la signature de la convention entre les parties et pourra être renouvelée

selon les stipulations particulières qui y sont incluses sans toutefois pouvoir excéder la date du 15 septembre 2024.

ARTICLE 2 : L'Occupation est consentie à titre gratuit.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorière pour information.

ARTICLE 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **15 JUIL. 2024**

Doriane BECUE,
Maire de la Ville de Tourcoing,



Accusé réception en Préfecture le : **15 JUIL. 2024**

Publié sur le site Internet de la Ville le : **15 JUIL. 2024**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2024_166 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 15/07/2024
Objet : Mise à disposition - Logement sis 17 rue Pierre Corneille à Tourcoing

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 15/07/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_D2024_0166 - Mise _ disposition - Logement sis 17 rue Pierre Corneille _ Tourcoing.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240715-DAJI_D2024_166-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/07/2024

